Conseil des droits de l’homme

46e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Érythrée**

Genève, 6 mai 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de l’Erythrée et la remercie pour sa présentation.

La Suisse fait les quatre recommandations suivantes :

Établir un mécanisme transparent pour assurer la mise en œuvre des recommandations acceptées par l’Erythrée lors de cet EPU, ainsi que celles des cycles précédents, par exemple avec le soutien technique du HCDH.

Coopérer avec l’ensemble des mécanismes du Conseil, notamment en invitant les Procédures Spéciales pour une visite de pays.

Entreprendre les réformes structurelles et législatives afin que les Érythréens et Erythréennes puissent retourner dans leur pays avec dignité et sans être pénalisés, eux-mêmes et les membres de leur famille, pour avoir quitté l'Érythrée.

Formaliser un moratoire sur l’application de la peine de mort, comme mesure clé à prendre en vue de l'abolition ultérieure de la peine de mort.

Je vous remercie.